



RAPPORT D'ACTIVITE 2016/2017 DE L'USF TENNIS DE TABLE

1- Entraînements

Licencié-e-s

Les entraînements collectifs se sont déroulés dans de bonnes conditions tout au long de l'année.

Le créneau « loisir » du jeudi soir continue de rencontrer un franc succès. Certains inscrits en loisir la saison précédente ont évolué vers une pratique de la compétition et ont rejoint le créneau d'entraînement dédié du mardi soir animé par Cyril.

L'entraînement dédié aux jeunes féminines, sous la responsabilité de Stéphanie, mis en place il y a 4 ans, continue de rencontrer une excellente participation tous les jeudis soirs.

Toujours le jeudi, mais l'après-midi, Danijela anime un entraînement spécifique handisport, qui regroupe entre 2 et 4 joueurs/joueuses qui viennent régulièrement. Nous regrettons vivement des problèmes récurrents d'ascenseur qui empêchent trop souvent les Personnes à Mobilité Réduite d'assister à tous les cours.

Enfin, le jeudi après-midi, nous continuons à accueillir une session d'entraînements « seniors ».

Enfin, le succès des 3 sessions hebdomadaires de baby-ping (4 à 7 ans) ne se dément pas avec des cours pleins dès l'ouverture des inscriptions. Nous poursuivrons ces sessions la saison prochaine.

Stages

Lors de chaque congé scolaire, le club a organisé des stages (sur une durée de 2 à 5 jours) qui ont très régulièrement affiché complet. Si les stages sont une source de financement pour le club, ils sont aussi un moment de progression importante pour les jeunes.

Cette année, nous avons proposé des stages avec des durées différentes : 4 jours, voire même 2 ou 3 jours. Nous nous sommes aperçus que cette nouvelle formule correspondait aux attentes des familles et des jeunes joueurs.

Cela nous a ainsi permis de maintenir les créneaux d'entraînements pour les adultes et l'élite pendant les vacances scolaires.

Un stage spécifique adultes de deux jours début février 2017 a par ailleurs été encadré par Christian.

Scolaires

Autre activité importante pour notre club : l'encadrement et l'accueil des élèves provenant des 12 écoles primaires de Fontenay-sous-Bois.

A raison de 3 modules d'une heure par jour les lundis, mardis, jeudis et vendredis, et 2 modules d'une heure le mercredi matin, nous avons accueilli dans la salle pas moins de 1 200 élèves qui viennent chacun sur des cycles de 10 séances. Le partenariat avec l'Education Nationale devrait être maintenu l'année prochaine.

Section sportive

Notre second partenariat avec l'Education Nationale est mis en œuvre par la section sportive du collège Victor Duruy qui fonctionne depuis presque 20 ans. Ainsi, deux créneaux sont intégrés dans l'emploi du temps des élèves Il s'agit du mercredi de 8 h à 10 h et du jeudi de 15 h 30 à 17 h 30.

A la rentrée 2016, la section comptabilisait 24 élèves (5 filles et 19 garçons).

Pour la rentrée 2017, l'effectif devrait rester stable.

Le responsable administratif de la section est Julien Attal, professeur d'EPS du collège, membre du bureau et également joueur du club. Les entraînements sont dirigés par nos entraîneurs et Julien Attal.

2- Partenariat

L'USFTT a conclu depuis maintenant 3 ans un partenariat avec l'équipementier STIGA.

Ce partenariat nous permet de disposer de dotations en matériel pour nos équipes nationales et nos entraîneurs. C'est aussi la possibilité de bénéficier de remises tarifaires spécifiques sur le matériel de la marque pour l'ensemble de nos licenciés.

L'USFTT a part ailleurs conclu un partenariat depuis 2014 avec « Ping Passion », revendeur d'articles de Tennis de Table.

Grâce à ce partenariat la section a une activité de vente de matériel de tennis de table, essentiellement assurée par Stéphanie Jourdan. Cette activité a de multiples intérêts : elle permet aux joueurs d'être bien conseillés pour leur matériel par les entraîneurs, elle assure à nos licenciés une remise tarifaire sur l'ensemble du matériel (à noter que le club revend à prix coutants), enfin l'USFTT bénéficie d'un pourcentage des ventes, qui est ensuite reversé par notre partenaire Ping passion sous forme de dotation de matériel (balles, raquettes etc...).

3- Communication

Pour communiquer avec les parents, les licenciés et l'extérieur, le club a choisi de s'appuyer sur Internet : d'une part via le site usfft.org et d'autre part depuis 2 ans via la page Facebook du club www.facebook.com/usfontenaytennisdetable.

Ces médias régulièrement mis à jour permettent à nos licenciés l'accès aux actualités du club (résultats sportifs, annonce d'événements, photos ...) et davantage d'interactivités via les commentaires et messages adressables via la page Facebook.

Le site Internet a reçu plus de 120 000 visites depuis sa création en novembre 2012. La page Facebook dispose de 306 abonnés à ce jour.

Bien entendu, ces moyens ne remplacent en rien l'échange direct qui est toujours possible et encouragé avec les entraîneurs et les dirigeants.

4- Label FFTT

La FFTT a mis en place depuis 2015 un nouveau système de labellisation des clubs au travers de 11 labels différents. Ces labels sont valables pour une durée de 3 ans et renouvelables.

A ce jour, L'USFTT a obtenu les 7 labels suivants :

| Label | Date obtention | Critères d'obtention (définition FFTT) |
|-----------------|-----------------------|--|
| EQUIP PING | Octobre 2015 | Les conditions de pratique sont essentielles pour fidéliser les licenciés et attirer de nouveaux publics. L'objectif est d'augmenter la convivialité dans sa salle ou se mobiliser pour obtenir une salle adaptée. |
| PING 4/7 ANS | Octobre 2015 | Le Ping pour les petits, parfois appelé Baby Ping fait l'objet de règles et de principes fédéraux, matérialisés par ce label. |
| FORMA PING | Octobre 2015 | Les outils fédéraux du Tennis de Table, pour l'apprentissage, ainsi que la formation de toutes les formes d'encadrement (dirigeants, techniciens et arbitres). |
| LOISIR PING | Octobre 2015 | Matérialise tous les aspects de la gestion et l'animation pour les tennis de table hors compétition. |
| ACTI PING | Octobre 2015 | Il s'agit de mesurer, si cela est possible, la qualité de la vie associative, donc "le coeur" du club et de la participation du club à la vie de la cité |
| PING AU FEMININ | Juin 2016 | Mesure de la situation et de l'action tournée vers les féminines, de façon la plus complète et simple possible. |
| EDUC PING | Juillet 2016 | Matérialisation du lien qui existe entre le club et l'école, au sens le plus large, avec tous les niveaux scolaires et avec la mise à disposition des outils fédéraux et partenariaux. |

L'USFTT ambitionne l'obtention pour la saison prochaine le label suivant :

| Label | Critères d'obtention FFTT |
|--------------|--|
| PING DURABLE | Un sport durable est un sport qui se développe en tenant compte de l'impact de ses activités dans les domaines sociaux, environnementaux et économiques. Le tennis de table veut apporter sa contribution à cet enjeu de changement de la société. |

L'attribution de ces labels est une reconnaissance de l'implication du club dans l'environnement fédéral du tennis de table mais aussi une valorisation du travail fourni quotidiennement par les entraîneurs et dirigeants du club.

5- Organisation d'évènements

Compétitions officielles

Au regard des infrastructures dont nous bénéficions, de la place de notre club sur l'échiquier du tennis de table en Ile de France ou tout simplement par obligation, nous prenons notre part dans l'organisation de compétitions homologuées.

Nous avons ainsi accueilli cette saison dans notre salle encore de nombreuses manifestations : le Top détection du 94, les 4 tours du Critérium fédéral Minimes masculins à l'échelon départemental, 3 tours du Tournoi Premières Balles Minimes, le championnat départemental des Jeunes par équipes, les championnats par équipes (de départemental 3 à N1).

Notre salle bénéficie depuis février 2015 d'un classement officiel émis par la FFTT (basé sur différents critères tels que surface, qualité des sols, puissance et homogénéité de l'éclairage) permettant d'accueillir des compétitions de niveau national (sur 12 tables).

Tournois internes et externes

Le club organise 2 tournois internes pour les jeunes licenciés du club (en décembre et juin). Cela permet aux joueurs de se rencontrer en tournoi mais ce sont aussi (voire surtout) des moments conviviaux. Le succès de ces 2 tournois est toujours au rendez-vous avec plus de 150 enfants présents et beaucoup de parents qui se regroupent ensuite autour d'un goûter.

Depuis de nombreuses années, nous organisons également, « le Premier Pas pongiste ». Il s'agit d'une compétition réservée aux non-licenciés et qui accueille ainsi plus de 100 écoliers/écolières scolarisés à Fontenay. Cette année, ce tournoi aura lieu le dimanche 14 mai.

Fête des 70 ans du club

Le 18 juin dernier, le club a tenu à célébrer les 70 ans de tennis de table à Fontenay-sous-Bois. Cet évènement a ainsi réuni 400 personnes qui, tout au long de la journée, ont pu participer l'après-midi à un challenge en présence de Stéphane Ouaiche (double champion de France 2014 / 2016 et formé à Fontenay), puis d'assister à une démonstration de haut niveau assurée par Stéphane Ouaiche et Louis Brunet.

Nous avons pu apprécier la venue de M. Jean-Philippe Gautrais (Maire de Fontenay-sous-Bois) et de Nora Saint Gal (adjointe au Maire déléguée à la jeunesse et au sport) et de Gilbert Vauthier (Président de l'USF) : c'est un témoignage d'intérêt très important pour nous.

6- Arbitrage

Obligation issue des règles fédérales, nous devons disposer de 6 juges-arbitres « en activité » au club (faisant chacun au minimum 7 prestations dans l'année).

Ce chiffre est lié au nombre d'équipes de l'USFTT engagées dans le championnat national et régional (1 juge-arbitre par équipe engagée de N1 à R2 inclus) Par ailleurs, si nous devons désigner cette saison deux « arbitres de club » par rencontre de nationale 2 jouée à domicile (à l'instar des rencontres de N1), cette contrainte évolue pour la saison prochaine puisque la présence de 2 arbitres d'échelon régional âgé de + 18 ans sera requise par rencontre de N2 (et non plus d'arbitre de club).

A défaut, la Ligue et/ou la FFTT nous infligent des pénalités dont certains montants sont totalement disproportionnés. A titre d'exemples, le manquement d'une prestation de juge-arbitre nous est pénalisé de 150 € et l'absence d'un arbitre régional de 50 € par rencontre.

Si les instances fédérales et affiliées pénalisent financièrement les clubs, nous pouvons regretter l'absence d'actions mises en œuvre par ces mêmes instances pour valoriser la fonction d'arbitre et nous aider à trouver des candidats au sein du club.

Aussi du côté de l'USFTT, nous poursuivons pour la saison prochaine la prise en charge de la cotisation (par remboursement en fin de saison sous réserve d'accomplissement du quota minimal de prestations) de nos juges-arbitres (JA1) et arbitres régionaux. Nous assurons par ailleurs la prise en charge totale de la formation et achat de la tenue pour tout nouvel JA / arbitre.

A l'USFTT, Frédéric Buffin , Alain Chassain et Eric Mairet (juges-arbitres) ont rempli leurs « obligations ». Nous les remercions vivement ici. Toutefois nous sommes en défaut de 3 JA1 pour la saison prochaine.

Au niveau des arbitres de club, nous remercions les jeunes venus régulièrement :

Amélie Bond, Antonin Bouron, Mohammed Dabloun, Hector Lewi, Romain et Corentin Rousseau ...

7- Salle Decaudain

Une convention de mise à disposition des équipements sportifs a été signée par l'USF et la Direction des Sports de la ville. En ce qui concerne la salle Decaudain, une annexe spécifique est intégrée à cette convention et permet ainsi à la section tennis de table de bénéficier de dispositions particulières.

En ce qui concerne l'accès à la salle, l'installation d'une serrure électronique a été validée par la Direction des bâtiments et annoncée lors de la commission sportive municipale du 4 mai dernier.

Des travaux de réfection des peintures dans les escaliers ont été réalisés en décembre 2016.

Par ailleurs, nous avons installé au printemps 2016 six nouvelles tables en remplacement d'anciennes tables.

8- Environnement institutionnel

USF

A l'instar des années précédentes, nous avons pu apprécier tout au long de l'année le soutien de toute l'équipe de l'Omnisport Fontenay-sous-Bois notamment Gilbert Vauthier, Claire-Marie Fevre, Eric Devaux, Jean-Marc Trussardi, Karine Guerri, Sylvie Laborie et Mahsa Akbari.

Valérie Bouron, Christophe Dague ou Frédéric Cwiling ont participé à tous les comités Directeurs de l'USF.

Mairie / Service des sports

Nous avons des contacts réguliers avec la Direction Municipale des Sports. Nous entretenons en particuliers des échanges fructueux avec M. Philippe Le Pape (Directeur), M. Laurent Mariani (Responsable du service stades et gymnases) et Mme Maryline Melin (Responsable du secteur animations et manifestations sportives).

Comité départemental – Ligue Ile de France

Valérie Bouron et Laurent Daurios ont représenté l'USF TT à toutes les réunions auxquelles nous étions conviés. Nous entretenons par ailleurs des relations de travail régulières avec les membres du Comité Claude Marcastel, Loïc Maussion, Sébastien Huré, Lucie Coulon et Alain Chassain.

Nous sommes également régulièrement en contact avec la Ligue Ile de France, par l'intermédiaire de Stéphane Chaout, dans la mesure où un certain nombre de nos joueurs sont sélectionnés à des stages organisés par la Ligue Ile de France.

9- Subventions

Hormis les subventions de la Mairie via l'USF (dont il ne convient pas d'expliquer le mode de répartition ici), nous demandons régulièrement –avec le soutien de Jean-Marc Trussardi de l'USF Omnisports- des subventions spécifiques pour les évènements que nous organisons ou des déplacements exceptionnels (compétitions nationales).

Il faut toutefois noter qu'il est désormais chaque année plus compliqué de les obtenir (le budget des collectivités territoriales se rétrécit drastiquement et notre enveloppe avec).

La municipalité nous a confirmé la création d'un nouveau fonds de dotation (en remplacement de « Allez Fontenay »). Cette structure est chargée de récupérer des dons auprès des entreprises de la commune qui seront ensuite reversés sous forme de subventions dans le domaine sportif mais aussi culturel. Un conseil d'administration a été constitué et réfléchi actuellement aux critères qui permettront la répartition des sommes collectées.

Enfin, dans le cadre des subventions du CNDS (Centre national pour le développement du sport), nous avons formulé une demande pour la pratique du sport féminin.